



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

RPQS RAPPORT ANNUEL 2024

SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC DE L'EAU
POTABLE



PRÉAMBULE

Autorité organisatrice des services d'eau et d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2018, les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement ont été transférées à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) par ses 15 communes membres, en anticipation du transfert prévu à horizon 2020 par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 juillet 2015.

Le présent rapport est produit par la CARF, compétente pour l'eau potable, et porte sur l'exercice 2024.



Réunion du Conseil
Communautaire de
la CARF



PRÉAMBULE

Qu'est-ce que le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service ?

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) est un outil privilégié de construction d'un consensus local autour de la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Institué par la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, il propose aux usagers une information précise sur la qualité et la performance du service. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui fournit aux décideurs publics les éléments techniques et financiers essentiels pour connaître et évaluer le service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs techniques et financiers permettant d'évaluer la performance du service. Les indicateurs techniques concernent notamment la qualité du réseau (rendement, taux de renouvellement, taux de connaissance et de gestion patrimoniale, etc...). Les indicateurs financiers précisent les modalités de tarification et les éléments relatifs à la gestion financière du service (investissements pour travaux, dette...).

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante :

www.rivera-francaise.fr



CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2024

Les conséquences de la tempête Alex du 2/10/2020, toujours d'actualité

Secteur Littoral :

Suite aux intempéries du 2 octobre 2020, le niveau de la nappe d'accompagnement de la Roya, dans laquelle est puisée l'eau d'alimentation pour les communes du Littoral de la CARF, n'est toujours pas stabilisé.

Les pluies régulières durant l'année 2024 ont néanmoins permis le maintien d'un niveau d'eau correct dans les puits. Ce niveau diminue dès l'arrêt des précipitations.

Les besoins d'achat d'eau en provenance de la Régie Eau d'Azur ont été plus faibles en 2024 : 27%. Alors qu'ils étaient de 51% en 2022 et 41% en 2023.

Pour rappel, la CARF a réalisé un nouveau forage, plus profond, à côté des deux puits existants du nord de Vintimille en août 2021. Les équipements hydrauliques et électriques ont été réalisés en 2022. Les essais de pompage par palier ont été effectués en décembre 2022. Puis, les essais longue durée ont eu lieu en mars 2023. La CARF est toujours dans l'attente de l'aval de la Région Ligurie pour pouvoir exploiter ce puits.

Secteur Roya-Bevera :

La tempête Alex avait également fortement touché les communes de l'arrière-pays et notamment les infrastructures d'eau et d'assainissement. La reconstruction des infrastructures de la vallée de la Roya s'est poursuivie durant l'année 2024.

La fin des contrats de délégation de Beausoleil et de l'ancien Syndicat des Eaux

Les contrats de DSP eau potable de l'ex-SIECL et de Beausoleil « bas service » sont arrivés à échéance au 31 décembre 2024.

Une procédure a été lancée début 2024 en vue de conclure une nouvelle délégation de service public regroupant ces deux périmètres.

La nouvelle DSP a été attribuée à VEOLIA EAU et a pris effet au 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 10 ans. L'échéance est fixée au 31 décembre 2034.

Le contrat prévoit, en option, la possibilité d'inclure le périmètre de Menton « bas service » au 1^{er} octobre 2029. Si cette option est levée, il n'y aurait plus qu'une seule DSP sur les 8 communes du Littoral. L'échéance de la DSP serait alors portée au 31 décembre 2039.

La réforme des redevances de l'Agence de l'Eau au 1^{er} janvier 2025

Suppression des redevances « pollution non domestique » et « modernisation des réseaux de collecte ».

Création de nouvelles redevances :

- « consommation d'eau potable »
- « performance des réseaux d'eau potable ». Elle tient compte du niveau des pertes en eau et de la gestion du patrimoine.
- « performance des réseaux d'assainissement ». Elle prend en compte la conformité en équipement et en performance ainsi que l'effectivité de l'autosurveillance et l'efficacité du système d'assainissement.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE

Le présent rapport présente les indicateurs relatifs à l'ensemble des services du territoire, qu'ils soient gérés en régie ou en délégation de service public.

Les chiffres clés du service géré en DSP en 2024

Données contractuelles :

3 contrats de DSP avec échéance aux dates suivantes :

- ❖ Beausoleil Bas Service : 31/12/2024
- ❖ Ex-SIECL : 31/12/2024
- ❖ Menton Bas Service : 30/09/2029

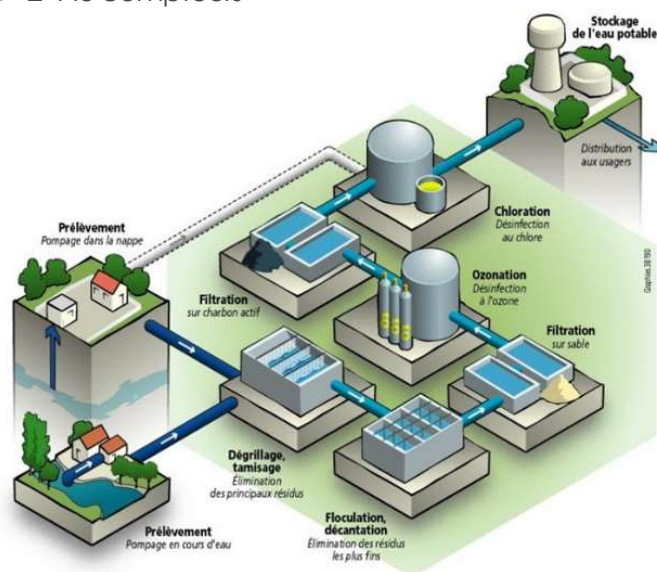
Données techniques :

- ❖ **25 889 abonnés** pour environ 65 999 habitants desservis (hors vente d'eau en gros)
- ❖ Eau distribuée de très bonne qualité : taux de conformité biologique de 100%
- ❖ Rendement moyen de réseau de **85,33%**
- ❖ 7 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- ❖ 49 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 45 000 m³
- ❖ 6 475 746 m³ vendus
- ❖ **504 km** de réseau d'adduction et de distribution
- ❖ 18 059 branchements
- ❖ 25 466 compteurs

Les chiffres clés du service géré en Régie en 2024

Données techniques :

- ❖ **7 614 abonnés** pour 10 052 habitants desservis
- ❖ Eau distribuée de bonne qualité globalement. Toutefois certaines sources sont de qualité médiocre. Le taux de conformité biologique est de 63 à 100% selon les communes
- ❖ Rendement moyen de réseau est de **44,08%**
- ❖ 34 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- ❖ 34 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 7 800 m³
- ❖ 699 651 m³ vendus
- ❖ **159 km** de réseau d'adduction et de distribution
- ❖ 2 443 compteurs





SOMMAIRE

01

Le service de l'eau
potable

Les acteurs du service	8
La description du service	9
Le nombre d'abonnés et les volumes consommés	13
L'origine de l'eau	14

02

Les performances du
service

La qualité de l'eau	16
La protection de la ressource en eau	17
Les performances du réseau	18
La qualité du service rendu	19
Les contacts clientèle	20
Les travaux réalisés en 2024	21
Les travaux programmés en 2025	23
Tableau de bord du service	25

03

Les aspects
financiers

Comment lire la facture ?	27
La facture type de 120m³	28
La performance financière	29

Annexes :	
Détail des tarifs par commune	

01



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LE SERVICE DE L'EAU POTABLE



LES ACTEURS DU SERVICE

L'autorité organisatrice du service :

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

La CARF exerce la compétence d'alimentation en eau potable sur son territoire.

Elle compte 15 communes membres : BEAUSOLEIL, BREIL-SUR-ROYA, CASTELLAR, CASTILLON, FONTAN, GORBIO, LA BRIGUE, LA TURBIE, MENTON, MOULINET, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAORGE, SOSPEL, SAINTE-AGNES et TENDE.

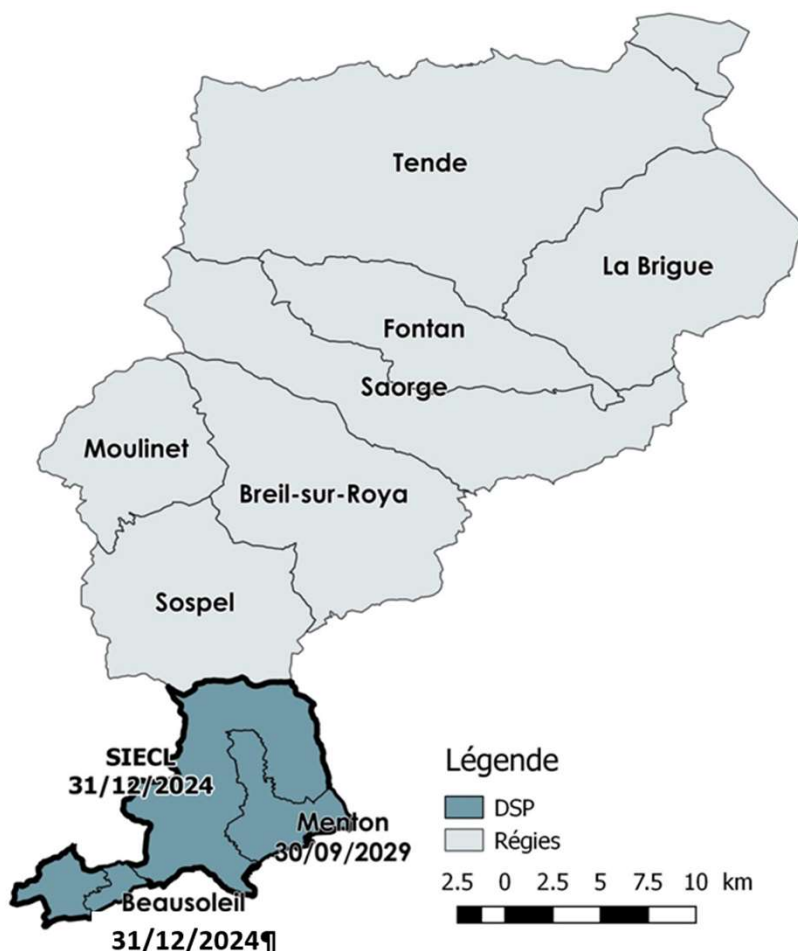
La CARF est propriétaire des équipements et maître des investissements.

L'exploitation :

Secteur Littoral – périmètre en DSP :

Sur les 8 communes du Littoral, l'exploitation du service a été confiée à l'entreprise Veolia Eau (sous la marque locale ORFEO), par l'intermédiaire de 3 contrats de délégation de service public :

- Beausoleil Bas Service - échéance 31/12/2024
- ex-périmètre SIECL comprenant les communes de Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, La Turbie, Menton, Roquebrune-Cap-Martin et Sainte-Agnès – échéance 31/12/2024
- Menton Bas Service – échéance 30/09/2029



Secteur Roya-Bevera – périmètre en Régie :

Pour les 7 communes des vallées de la Bevera et de la Roya (Breil-sur-Roya, Fontan, La Brigue, Moulinet, Saorge, Sospel et Tende), l'exploitation est assurée par la régie communautaire.

Sur ce périmètre Régie, la CARF assure l'exploitation du service, grâce à deux pôles techniques installés l'un à Tende et l'autre à Sospel.



LA DESCRIPTION DU SERVICE – EX SIECL

(BEAUSOLEIL BAS SERVICE, CASTELLAR, CASTILLON, GORBIO, LA TURBIE, MENTON BAS SERVICE, ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, SAINTE-AGNES)

En 2024, le système d'alimentation en eau potable du périmètre de l'ancien Syndicat des Eaux dessert environ **35 452 habitants**. Ce chiffre augmente fortement l'été avec les résidences saisonnières.

Des échanges d'eau internes à la CARF ont lieu entre les 3 contrats de délégation :

- **Import** du contrat de **Menton** « bas service » : **7 234 037 m³**
- **Export** vers le contrat de **Menton** « bas service » : **2 733 639 m³**
- **Export** vers le contrat de **Beausoleil** « bas service » : **905 067 m³**

Le service a également des échanges avec l'extérieur du périmètre CARF :

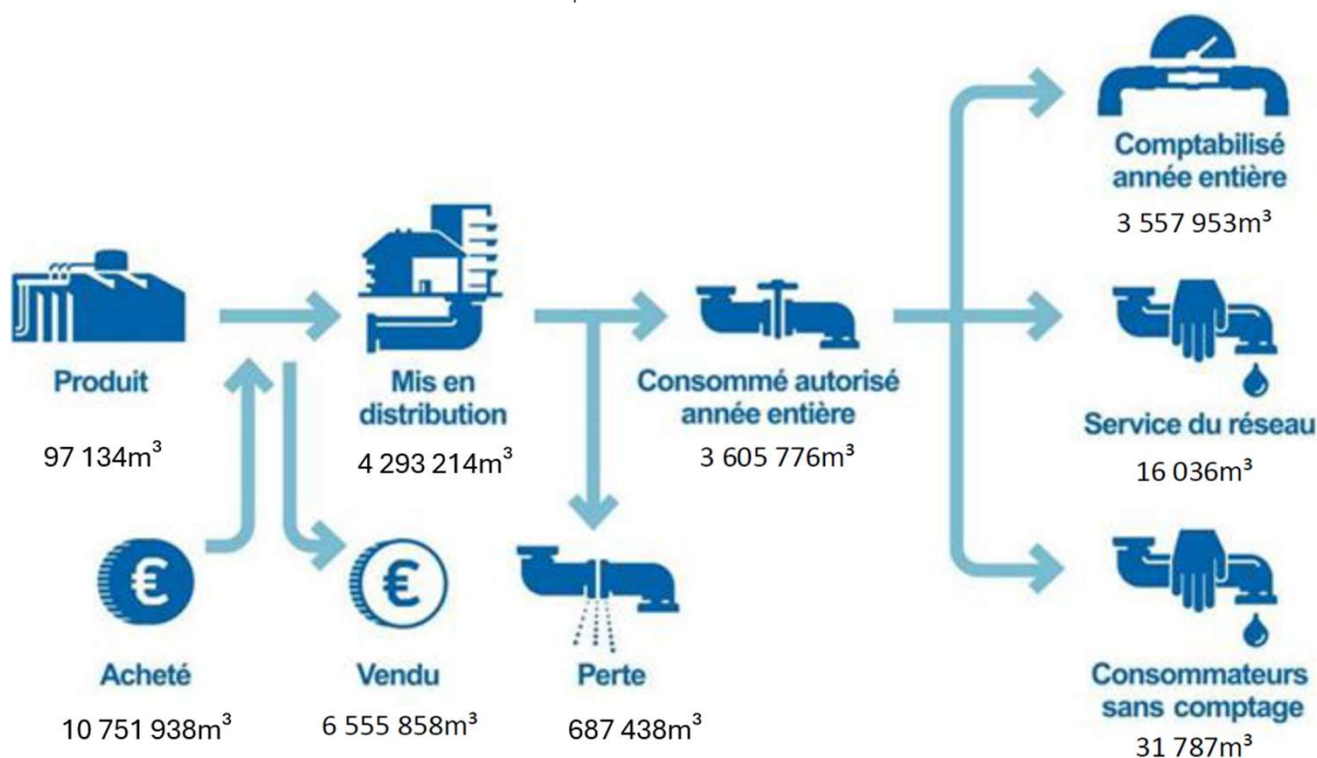
- **Import** depuis la **Régie Eau d'Azur** : **3 517 901 m³**
- **Export** vers **Régie Eau d'Azur** : **574 106 m³**
- **Export** vers **Monaco** : **2 343 046 m³**

Les infrastructures liées au contrat incluent :

- **6 unités de prélèvement et production** : Source Bausson (Sainte Agnès), Source Goura (Castillon), Forage Fontanin (Castillon), Source Menaud, Source et Forage Pétrinca (Castellar) : **97 134 m³**
- **Stockage** : **46 réservoirs et bâches de reprise**, capacité de stockage de **32 700 m³**

Le rendement du réseau s'élève à **92,8 %**.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2024, est le suivant :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – MENTON BAS SERVICE

Le contrat inclut :

- **1 captage** d'eau dans la nappe de la Roya en territoire italien : **7 976 631 m³**
- le **stockage** : 3 réservoirs, de capacité totale de **12 300 m³**
- la **vente** d'eau au délégataire **Rivieracqua** pour alimenter des hameaux de Vintimille : **742 594 m³**
- l'**acheminement** jusqu'à la frontière française, puis la **vente** au contrat **Ex-SIECL** : **7 234 037 m³**
- l'**achat** d'eau à l'**Ex-SIECL** pour alimenter la partie « bas service » de Menton : **2 733 639 m³**

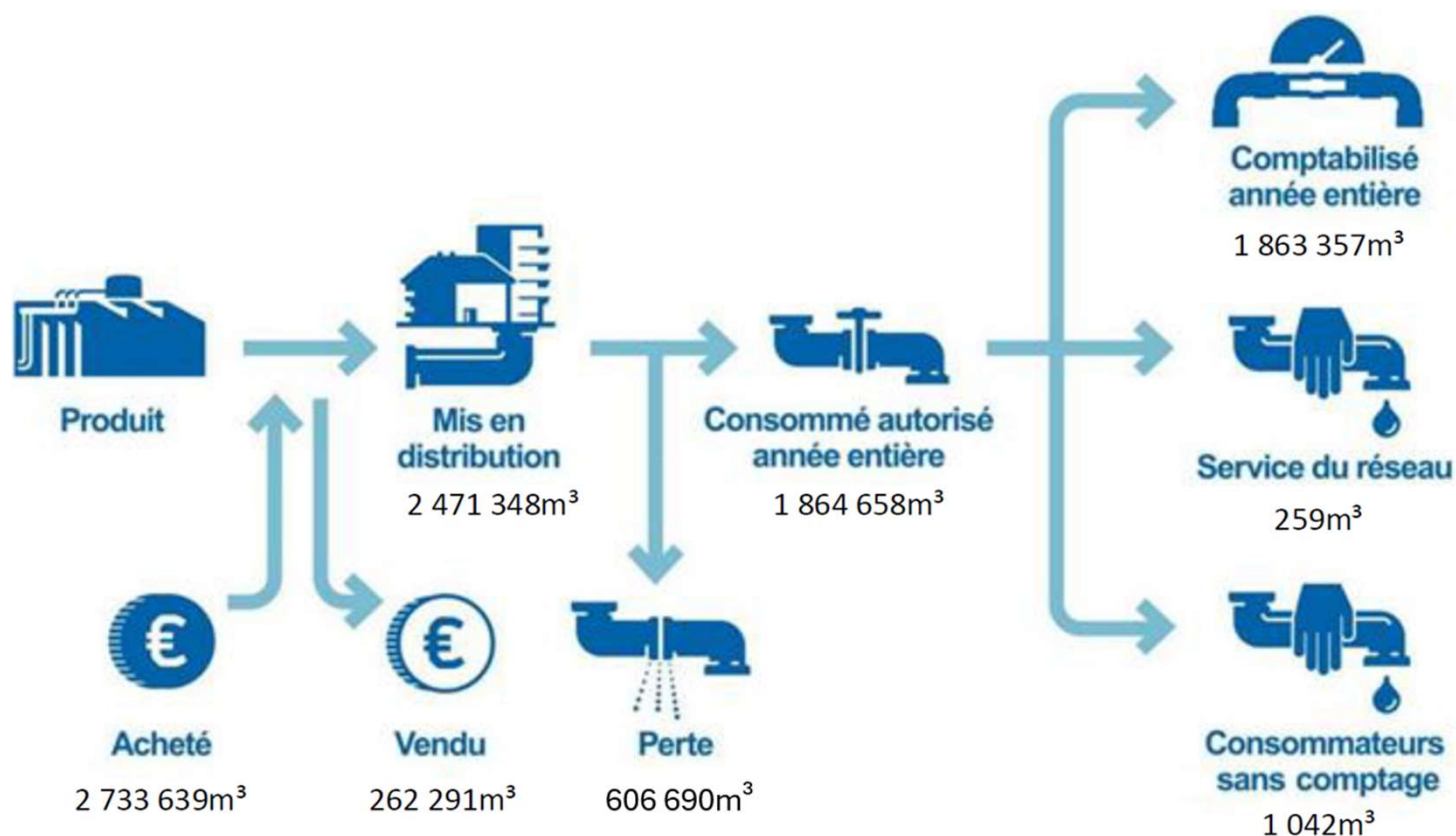
Il y a ainsi des échanges d'eau internes à la CARF (import/export avec l'ex-SIECL),

En 2024, le contrat dessert **21 590 habitants** du « bas service » de Menton. Le secteur concerné s'étend du littoral jusqu'à la cote altimétrique 70 m NGF.

1 864 658 m³ ont été consommés en 2024.

Le rendement du réseau s'élève à **81,7%** en 2024, hors ventes en gros.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2024, est le suivant :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – BEAUSOLEIL BAS SERVICE

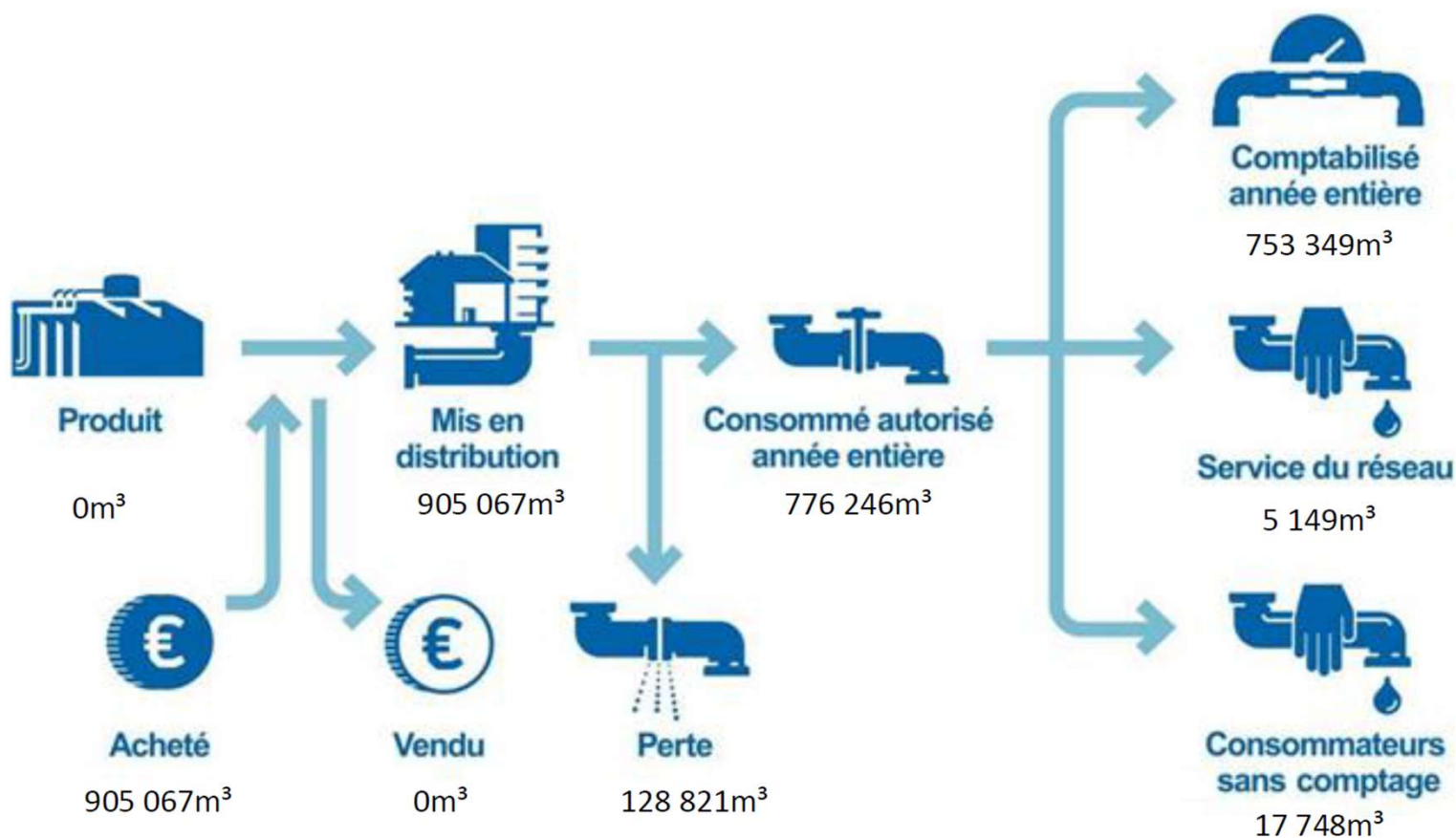
En 2024, le contrat d'alimentation en eau potable concernant la ville de Beausoleil dessert **8 957 habitants**.
Le secteur concerné par ce contrat est une bande qui s'étend au nord de la Principauté de Monaco.

776 246 m³ ont été consommés au cours de l'année.

La totalité de ce volume provient des importations faites auprès de l'ex-SIECL. La ressource provient principalement du Var.

Le rendement du réseau s'élève à **85,8%** en 2024.

Le schéma de distribution du service, ainsi que les volumes associés en 2024, est le suivant :





LA DESCRIPTION DU SERVICE – RÉGIE COMMUNAUTAIRE

Les communes faisant partie du périmètre en régie sont au nombre de 7 et sont situées au nord de Castillon. Il s'agit des communes de **Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Tende, Saorge, Sospel, et Moulinet**.

Le nombre d'habitants desservis est d'environ **10 052** pour l'ensemble du périmètre.

Il existe **30 sources, 3 forages** sur ce périmètre, ainsi que **1 captage** directement dans la rivière Bevera sur la commune de Moulinet.

Au total **2 097 145 m³** ont été **prélevés** en 2024 pour alimenter les 7 communes en eau potable

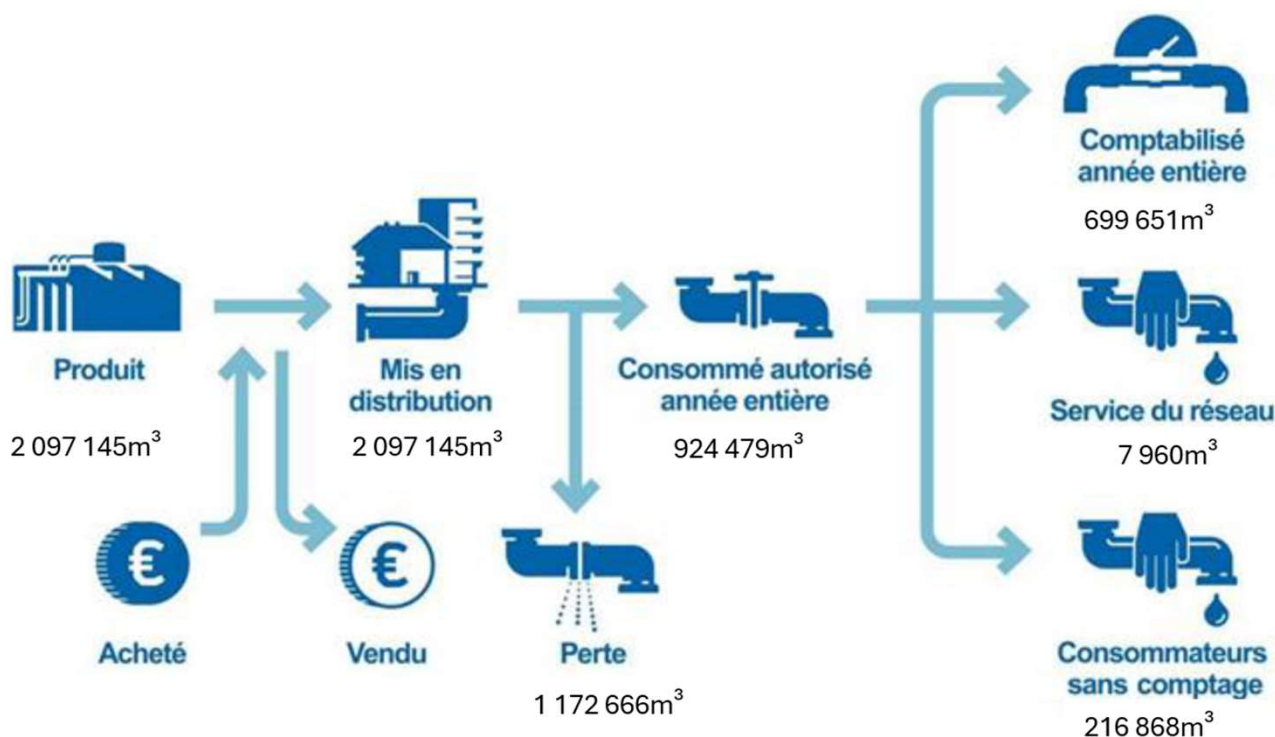
924 479 m³ ont été **consommés** soit un **rendement de 44,08%**.

Chaque commune dispose d'un système d'alimentation qui lui est propre et aucun échange d'eau n'existe entre ces communes.

Les infrastructures incluent :

- Prélèvement et production : **30 sources, 3 forages et 1 captage dans la rivière**
- Stockage : **34 réservoirs**
- **2443 compteurs**. A noter qu'un marché public de travaux a été attribué afin d'équiper chaque abonné d'un compteur d'eau.

Le schéma de distribution global du périmètre Régie ainsi que les volumes associés en 2024, est le suivant :



A noter que les abonnés des communes de Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, et Breil-sur-Roya ne sont actuellement pas équipés de compteurs ; les volumes consommés sont le résultat de calculs estimatifs.



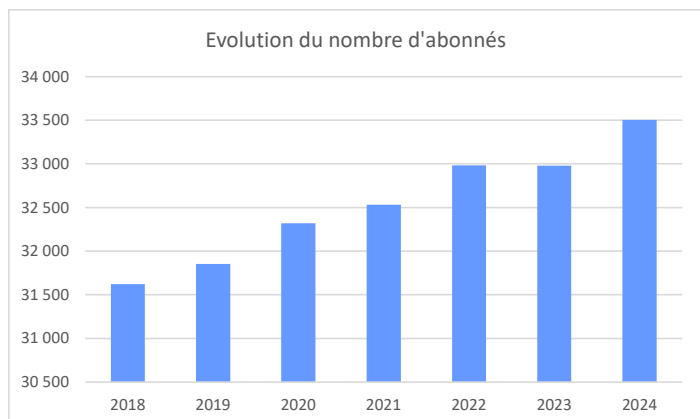
LE NOMBRE D'ABONNÉS ET LES VOLUMES CONSOMMÉS

Evolution du nombre d'abonnés

En 2024, **33 503 abonnés** sont raccordés au service d'eau potable de la CARF.

	Nombre d'abonnés	
	2023	2024
Ex SIECL*	14 050	14 480
Menton BS	8 294	8 352
Beausoleil	2 951	3 057
Breil	1 591	1 577
Fontan	373	360
La Brigue	919	921
Moulinet	333	334
Saorge	545	536
Sospel	2 163	2 109
Tende	1 760	1 777
TOTAL	32 979	33 503

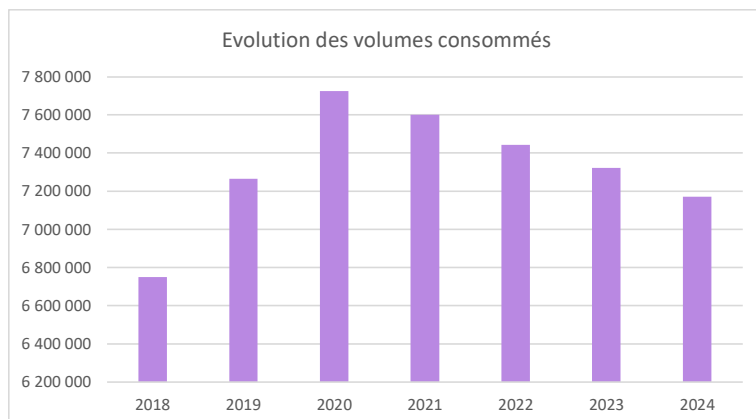
* Menton, Roquebrune, Beausoleil, Gorbio, La Turbie, Sainte Agnès, Castillon, Castellar



Evolution des volumes

Les volumes consommés en 2024 sont répartis de la manière suivante :

	Volumes consommés	
	2023	2024
Ex SIECL	3 665 594 m ³	3 605 776 m ³
Menton	1 956 412 m ³	1 864 658 m ³
Beausoleil	780 602 m ³	776 246 m ³
Breil	235 176 m ³	199 911 m ³
Fontan	58 950 m ³	33 614 m ³
La Brigue	102 425 m ³	104 317 m ³
Moulinet	14 732 m ³	12 850 m ³
Saorge	59 249 m ³	51 826 m ³
Sospel	221 773 m ³	239 253 m ³
Tende	227 194 m ³	282 708 m ³
TOTAL	7 322 107 m ³	7 171 159 m ³



Entre 2023 et 2024, les volumes ont globalement diminué de 2%.

Consommation moyenne :

214 m³/an/abonné
258 litres/jour/habitant



L'ORIGINE DE L'EAU

La production

En 2024, le service de l'eau potable de la CARF a été alimenté à 73% par des ressources propres (sources et Roya) et à 27% par de l'eau achetée en gros à la Régie Eau d'Azur (Vésubie). Pour mémoire, cet apport depuis la Régie Eau d'Azur était de 33% en 2020, 50% en 2021, 51% en 2022, 41% en 2023.

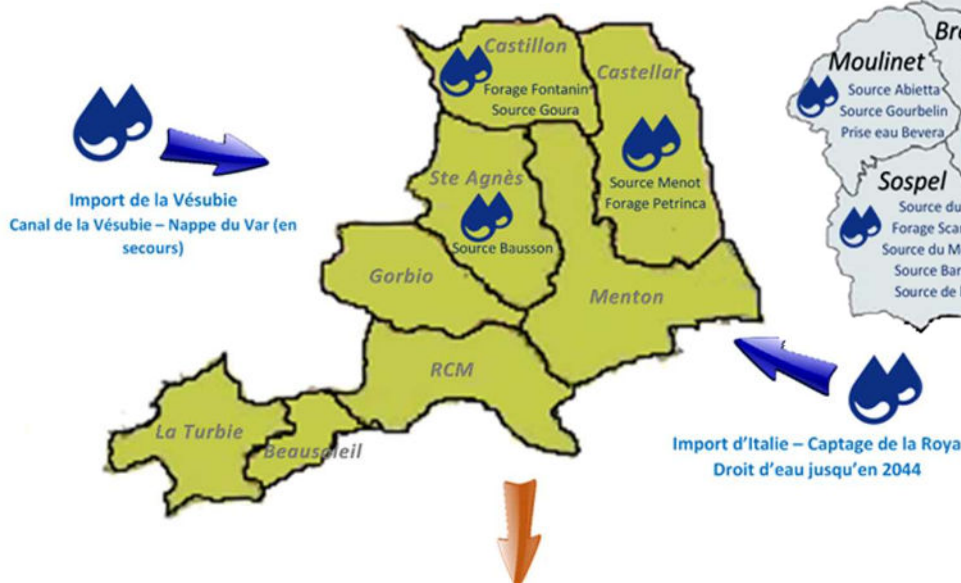
Les ressources propres de la CARF sont les suivantes :

- Les rivières Roya, Bevera
- 41 sources et forages dans les nappes souterraines du territoire

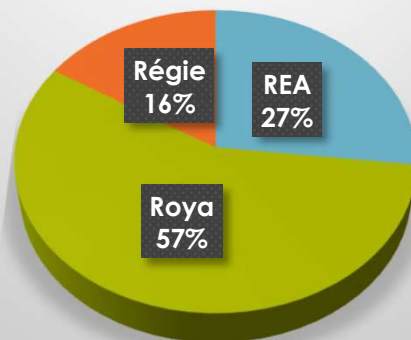
Les volumes en provenance des ressources propres sont complétés par des achats d'eau en provenance de l'extérieur du périmètre



Source de Vievola à Tende



Répartition des RESSOURCES



Stockage de l'eau et continuité du service

L'eau est stockée dans **83 réservoirs**, d'une capacité totale d'environ **52 800 m³**. Ces réservoirs constituent une **réserve d'eau potable pour le territoire**.

2024 sur le Prix et la Qualité
du service public de l'eau potable

02



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LES PERFORMANCES DU SERVICE



LA QUALITÉ DE L'EAU

La protection de la ressource

L'Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service est de 100 sur le périmètre en DSP.

Cet indicateur résulte des indices d'avancement individuels de tous les points de prélèvements pondérés avec les volumes produits par ces ressources. Les indices d'avancement sont connus uniquement pour les points de prélèvement du périmètre en DSP (Menton et ex-SIECL). Pour l'ensemble des points de prélèvements de ce périmètre, la quasi-totalité des actions ont été mises en œuvre pour protéger la ressource. Actuellement les dossiers des sources Pétrinca et Menaud (Castellar) sont en cours de régularisation.

Concernant le secteur en régie, la CARF a engagé un bureau d'études afin de régulariser l'ensemble des points de prélèvements. Certains dossiers ont déjà été déposés auprès de l'ARS (Tende, Moulinet, Fontan, Sospel).

Les contrôles qualité

L'eau destinée à la consommation humaine est traitée pour respecter les normes de potabilité européennes et ainsi livrer aux consommateurs une eau saine, c'est-à-dire sans couleur, sans odeur, sans saveur et débarrassée de toutes bactéries pathogènes et éléments indésirables.

L'ARS (Agence Régionale de Santé, anciennement DDASS) contrôle la qualité de l'eau conformément à la réglementation, à tous les stades de la chaîne d'alimentation en eau potable, depuis les points de production jusqu'au robinet du consommateur. Les résultats des analyses sont consultables par tous les habitants.



Les contrôles de l'ARS sont très stricts et vérifient les concentrations d'une soixantaine de paramètres mesurant :

- **La qualité microbiologique** de l'eau (bactéries, virus, parasites pathogènes) ;
- **La qualité chimique** de l'eau (nitrates, pesticides, traces de métaux...) ;
- **La qualité physique et gustative** de l'eau (l'eau doit être limpide, claire et sans saveur ni odeur désagréable).

Une qualité de l'eau à surveiller

Sur le secteur en DSP, le taux de conformité des analyses est le suivant :

- ❖ **100% des analyses bactériologiques**
- ❖ **99% des analyses physico-chimiques**

Sur le secteur en Régie :

- ❖ **taux de conformité des analyses physico-chimique de 85 à 100%** selon les communes

- ❖ **taux de conformité des analyses bactériologiques** selon les ressources :

- Sospel : Barlonnier : 100% - Agaisen : 90%
Scardelans : 100% - Braus : 100% - Berrins : 90%
- Breil-sur-Roya : Granile : 100% - Cianvondola : 100%
Piene Basse : 85% - Libre : 95%
Piene Haute : 100% - Giandola : 100%
Village : 100% - Casanova : 80%
- Saorge : Maurion : 100% - Village : 100%
- Fontan : Village : 95%
Berghe Inf : 86 % - Berghe sup : 78%
- Tende : Village : 100% - Granile : 100%
Fouge : 84% - St Dalmas : 93% - St Catherine : 63%
- La Brigue : Village : 100% - Morignole : 87% - Cianese : 83%
- Moulinet : 90%

LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Procédure de DUP des sources et captages de la CARF

Commune	Captages utilisés pour l'AEP	Avis Hydrogéologue Agréé	Dépôt du dossier de DUP	DUP Dérivation	DUP Périmètres	Procédure DUP
Breil-sur-Roya	SOURCE MAGLIA	01/08/2001		29/05/1964	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE CIAVONDOLA	01/08/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DE CIAMPI	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DES JONCS	14/06/2001		17/07/1967	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCE DE PIENNE-BASSE	14/06/2001		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	SOURCES DU MANGIABO	07/04/1982		13/06/2007	13/06/2007	Terminé
Breil-sur-Roya	FORAGE DE LIBRE**	19/01/2012	25/03/2021			En Cours
La Brigue	SOURCE BON PERTHUS	19/05/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE GAETANA	09/10/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE BOSQUET	15/11/2014				En Cours
La Brigue	SOURCE COTURE	07/12/1979		08/12/1980	08/12/1980	Terminé
La Brigue	SOURCE AMARINE	07/11/2014				En Cours
Castellar	SOURCE MENAUD	01/04/2023	09/07/2021			En Cours
Castellar	SOURCE PETRINCA	11/12/2001	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE PETRINCA	20/02/2006	09/07/2021			En Cours
Castillon	FORAGE DE FONTANIN	12/07/2006	01/12/2006		26/03/2014	Terminé
Castellar	SOURCE LA GOURRA	07/01/1982		28/07/1983	28/07/1983	Terminé
Fontan	SOURCE SCARASSOUIL	10/04/2015	15/09/2021			En Cours
Fontan	SOURCE LA FOUZE	03/05/2024				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE INFERIEUR	28/08/2023				En Cours
Fontan	SOURCE BERGHE SUPERIEUR	28/08/2023	28/09/2021*			En Cours
Moulinet	SOURCE GOURBELIN	13/12/2004	06/07/2021			En Cours
Moulinet	PRISE D'EAU BEVERA	13/10/2004	09/07/2021			En Cours
Moulinet	SOURCE ABIETTA	04/01/2005	09/07/2021			En Cours
Peille	SOURCE BAUSSON	17/09/2013	25/03/2021	18/01/2023	18/01/2023	Terminé
Saorge	SOURCE MERIM	01/10/2001	24/05/2004	12/07/1947	15/09/2006	Terminé
Sospel	SOURCE SCARDELANS	01/06/1992		22/02/1994	22/02/1994	Terminé
Sospel	SOURCE DU TUNNEL DE BRAUS	15/04/2013	01/10/2022	19/03/1962		En Cours
Sospel	SOURCE DU MERLANÇON	01/09/2003	30/07/2011			En Cours
Sospel	SOURCE LA MULE	01/09/2003	30/07/2011	06/07/1970		En Cours
Sospel	SOURCE BARLONNIER	01/09/2003	30/07/2011**	10/10/1940		En Cours
Tende	source Vievola	01/02/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	source Granile	01/03/2004	31/07/2019	17/04/1974		En Cours
Tende	SOURCE FOUIGE	01/03/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE LUCIE	01/03/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	SOURCES DES CHATAIGNIERS (X4)	01/03/2004	31/07/2019			En Cours
Tende	SOURCE SAINTE CATHERINE	01/03/2004	09/12/2020			En Cours

*Demande modification du PPI

**Acquisition PPI en cours



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Un réseau de distribution d'eau performant est un réseau qui perd peu d'eau. Les fuites sont disséminées le long des canalisations ou localisées aux points sensibles du réseau tels que les raccordements.

Indicateurs de la qualité du réseau de distribution :

- **Le rendement du réseau**, qui indique le rapport entre les volumes vendus et les volumes produits et achetés. Il s'exprime en pourcentage.

Communes	Rendements
Beausoleil Bas service	85,80%
Breil Sur Roya	31,00%
Fontan	23,51%
La Brigue	69,66%
Menton Bas Service	81,70%
Moulinet	44,77%
Saorge	69,66%
Sospel	78,47%
Tende	37,61%
Ex-SIECL	92,80%

Le **rendement moyen** est de :

- **85,33%** sur le périmètre en **délégation**
- **44,08%** sur le périmètre de la **régie**

A noter que sur le périmètre régie, certaines communes ne sont pas équipées de compteurs. Dans ces cas, le rendement est estimé.

- **L'indice linéaire de pertes (ILP) :**

Il comptabilise le volume d'eau perdu par jour et par km de réseau. Il s'exprime en $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$.

L'Indice linéaire de pertes moyen est de :

- **9,44 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$** sur le périmètre en **délégation**
- **20,26 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$** sur le périmètre en **régie**

- **L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) :**

Il évalue par km de réseau la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. Il s'exprime en $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$.

Cet indice est de **9,92 $\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$** sur le périmètre en **délégation**.

Deux leviers principaux permettent de réduire les pertes dans les conduites :

- ❖ l'entretien du réseau (recherche et réparation des fuites)
- ❖ le renouvellement des canalisations

La lutte contre les fuites et le renouvellement des réseaux :

L'exploitant (régie ou délégataire) est chargé de l'entretien et des réparations courantes à effectuer sur le service. **Ainsi, en 2024, 204 fuites ont été réparées sur le périmètre en DSP et 80 sur la Régie.**

Par ailleurs, la CARF a procédé à des **renouvellements de canalisations en 2024** (voir LES TRAVAUX REALISES EN 2024).



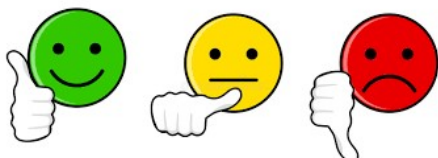
LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'exploitant (Régie ou Déléguataire) assure les relations avec les usagers afin de répondre aux réclamations et d'assurer la continuité du service, soit par téléphone, soit via un accueil physique.

Satisfaction de la clientèle

En 2024, **le taux de réclamations** écrites adressées à l'exploitant, **est de 0,66 u/1000 abonnés** (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet.)

On considère qu'un taux inférieur à 1 reflète un très bon niveau de performance et qu'un taux supérieur à 2 reflète une performance médiocre. Il s'agit donc d'une **performance satisfaisante**.



Le taux d'interruptions non programmées

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés en 2024 est de 1,89 u/1000 abonnés pour le périmètre en DSP.

Ce résultat constitue un taux satisfaisant (Données disponibles uniquement pour ex-SIECL, Menton et Beausoleil. Les données ne sont pas disponibles pour Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet).

Le taux d'impayés

La rigueur de la gestion du service conditionne grandement la satisfaction des clients : la qualité du recouvrement des factures constitue, par conséquent, un indicateur pertinent tant pour la Collectivité que pour les consommateurs. Le taux d'impayé se calcule toujours sur les factures d'eau de l'année précédente.

Le taux d'impayés pour l'année 2024 est estimé à 0,83 % pour le périmètre en DSP (0,76 % en 2019, 0,57% en 2020, 0,64% en 2021, 0,53% en 2022 et 0,71% en 2023). Ce taux d'impayés est satisfaisant. Il est, en effet, communément admis qu'un taux de 1% est satisfaisant au terme du recouvrement.

Sur le périmètre régie, ce taux d'impayés est de 10%.





LES CONTACTS CLIENTÈLE

Pour le secteur en Régie (Sospel, Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, Tende, la Brigue et Moulinet) :

La Communauté d'Agglomération

145 impasse des Fusillés de l'Albarea

06380 SOSPEL

Téléphone : 04 93 55 18 86 - Astreinte : 06 29 23 46 27

www.riviera-francaise.fr

Les bureaux sont ouverts tous les jours de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h



Pour le secteur en DSP (La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Menton, Gorbio, Sainte-Agnès, Castellar et Castillon) :

Orféo

L'accueil a lieu à l'adresse suivante :

17 route de Sospel

06500 Menton

Tel : 0 969 322 324 (24h/24 et 7j/7)

Horaires d'ouverture au public: **lundi au vendredi 8h-19h, samedi 9h-12h (Correspond aux horaires du standard tel)**

www.eau.veolia.fr





LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

Travaux neufs réalisés par la CARF

Sur le périmètre Littoral géré en Délégation

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur	Montant HT
Menton	Rue des Marins / Sicardi	Renouvellement PE 100 et 125	104	105 485,02 €
Gorbio	Route du Sanatorium	Extension DN150	90	56 283,77 €
La Turbie	Route du Mont Agel	Création chambre de comptage et mise en place de débitmètre pour vente d'eau à la commune de Peille		29 799,52 €
La Turbie	Chemin du Canal			45 956,45 €
La Turbie	Chemin du Gayan			24 905,64 €
			Total	262 430,40 €

Sur le périmètre Roya-Bevera géré en Régie

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
Sospel		renouvellement vannes de secteur	69 000,00 €
Sospel		renouvellement adduction source du Braus	641 000,00 €
Sospel		renouvellement distribution Paraïs	208 000,00 €
Sospel	chemin du vier	renouvellement surpresseur collège	51 000,00 €
Breil	Pinéa	modifications réseaux	151 000,00 €
Moulinet	Boulevard Boriglione	reprises branchements	30 000,00 €
Tende	pont des 14 arches / pont du bourg neuf	renouvellement conduite distribution	130 000,00 €
Sospel	route de la pénétrante	renforcement du réseau "route de la pénétrante"	45 000,00 €
Moulinet		renouvellement compteurs	127 000,00 €
Sospel	scardelans	renouvellement pompe forage	15 000,00 €
Régie		sécurisation des réservoirs	15 000,00 €
Breil	camping de breil	raccordement réseaux	15 000,00 €
Total			1 497 000,00 €

La CARF a engagé en 2024 le déploiement des compteurs sur les communes qui ne sont pas équipés. Cette opération devrait durer 4 ans.



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

Travaux neufs réalisés par le Déléguataire sur le secteur Littoral

Commune	Adresse	Nature des travaux	Longueur (ml)	Montant (HT)
Beausoleil	Escalier de Bestagne	renforcement PE 110	50	8 295,40 €
Menton	Quai Bonaparte	renouvellement PE 180	50	34 527,00 €
Menton	Promenade de la mer	renouvellement Fonte 100	500	51 671,00 €
Menton	Route du parc du Souvenir	renouvellement Fonte 200	700	359 154,36 €
La Turbie	Route de Nice	renouvellement Fonte 150	710	38 856,36 €
La Turbie	Chemin des Starras	renouvellement PEHD 110	125	27 544,11 €
Roquebrune Cap Martin	Rue de la fontaine	renouvellement PEHD 125	205	80 815,87 €
Total canalisations			2340	600 864,10 €
Renouvellement d'accessoires de réseau				67 373,87 €
Renouvellement de compteurs			922 compteurs	126 255,25 €
Renouvellement de branchements			130 branchements	260 371,83 €
Renouvellement électromécanique				367 035,85 €
Renouvellement génie civil				93 625,73 €
Sécurisation de la distribution électrique du champ captant Roya				
TOTAL				1 515 526,63 €

Ce qui représente un total de 2 534 ml de réseau renouvelé sur le secteur en DSP, soit un taux de renouvellement de 0,50 %.

Ce faible taux s'explique par l'avance faite par le délégataire sur le fond de renouvellement du contrat sur les années antérieures.



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2025

Travaux programmés sur le Littoral

Travaux programmés par la CARF :

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
Beausoleil	Escaliers Oradour sur Glane	Renouvellement / dévoiement réseau	33 927,05 €
Menton	Avenue Riviera	Pose de vanne	5 802,82 €
Beausoleil	Escaliers Chemin des Serres	Réalisation d'un bypass	63 287,11 €
Menton	Corniche André Tardieu	Création de 2 regards pour 2 débitmètres	33 838,50 €
Menton	1670 Route des Serres de la Madone	Pose de 2 RV 300 à opercule + vidange en 40 et ventouse en 40 sur canalisation fonte 300	59 271,72 €
La Turbie	Chemin des Révoires	Confection d'une prise en charge sur cana fonte 300 pour canalisation fonte 150. Pose d'un RV 150 et d'une canalisation 150 sur 5 ml puis raccordement sur cana fonte 150 existante par la pose d'un T	35 667,85 €
Beausoleil	Route de la crémaillère	Dévoiement 50ml PE 125 + création détendeur + 2 branchements	
Roquebrune CM	Avenue Pasteur	Renouvellement Fonte 150 sur 66ml	43 341,00 €
Menton	Impasse de la maison russe	Renforcement DN150 sur 170ml	
Toutes communes		Protection cathodique feeder	

Travaux programmés par le délégataire :

Le nouveau contrat de délégation ayant pris effet au 1^{er} janvier 2025 prévoit :

- Au 1^{er} trimestre 2025 : Travaux de renouvellement Fonte 150 sur 265ml sur la route de Nice à La Turbie
- Sur l'année complète : Déploiement de la télérelève des compteurs



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2025

Travaux programmés par la CARF sur le Périmètre régie

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant
Sospel	quartiers les charmes	renforcement du réseau	400 000,00 €
La Brigue		Pose de compteurs	1 300 000,00 €
Sospel		renouvellement des compteurs	490 000,00 €
Tende		renouvellement vannes de secteur	150 000,00 €
Moulinet	réservoir escaïouns	renouvellement station de traitement	280 000,00 €
Sospel	Paraïs	renouvellement adduction	200 000,00 €
Breil	montée d'Ermi	renouvellement distribution	160 000,00 €
Breil	quartier isola	modification réseau	15 000,00 €
Breil	Rue Parmentier	renouvellement distribution	30 000,00 €
Tende	vievola	modification adduction	200 000,00 €
Sospel	Paraïs	forage	150 000,00 €
Sospel	prébatayer	renouvellement distribution	10 000,00 €



LE TABLEAU DE BORD DU SERVICE

SECTEUR EN DSP

Le réseau de distribution	Ressource et traitement	La consommation	Les relations abonnés
Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (sur 120) [P103.2] 110 Rendement du réseau de distribution [P104.3] 85,33%	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (sur 120) [P108.3] 100	Taux de conformité bactériologique [P101.1] 100% Taux de conformité physico-chimique [P102.1] 99%	Taux de réclamation écrites (pour 1000 abonnés)* (sur 120) [P155.1] 0,66 Taux d'interruption non programmées (pour 1000 abonnés) [P151.1] 1,89 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements [P152.1] 100%



Champ de captage de Porra à Vintimille

SECTEUR EN REGIE

- Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux (P103.2) : **65**
- Rendement moyen de **44,08%**
- Indice d'avancement de protection des ressources : **40%**
- Taux de conformité physico-chimique : **100%**
- Taux de conformité bactériologique : **63 à 100%**

Les non-conformités relevées sur certaines ressources ont fait l'objet de contrôles et de contre-analyses. Toutes ont été levées après la mise en place de mesures correctives.

03



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



LES ASPECTS FINANCIERS



COMMENT LIRE LA FACTURE D'EAU?

Tous les abonnés de la CARF reçoivent chaque année 1 à 2 factures d'eau potable selon la commune, la facturation étant annuelle ou semestrielle. Sur la facture figure le prix total des services permettant l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif des eaux usées. Le tarif est décomposé par type de service et par gestionnaire.

L'eau potable

Le tarif de l'eau potable est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.

L'assainissement collectif

Le tarif de l'assainissement est variable d'une commune à l'autre de la CARF.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe du RPQS ASSAINISSEMENT 2024.

Taxes et redevances

Redevance Prélèvement : Tous les consommateurs d'eau, dès qu'ils puisent de l'eau dans les ressources naturelles, payent une redevance à l'Agence de l'Eau, appelée redevance Prélèvement.

Redevance Pollution : Selon le principe du pollueur-payeur, les consommateurs d'eau payent une redevance Pollution à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est calculée en fonction de la pollution produite par les abonnés du service un jour normal du mois d'activité maximale. Elle est redistribuée aux Collectivités pour les aider à financer leurs projets de collecte ou d'épuration.

Redevance modernisation des réseaux de collecte : Cette redevance est due par tous les usagers domestiques et non domestiques. Elle est assise sur les volumes d'eau pris en compte pour le calcul de la redevance d'assainissement.

TVA : Depuis 2014 les taux de TVA sont de :

- 5,5% pour les services de l'eau
- 10% pour les services de l'assainissement





LA FACTURE TYPE DE 120 M³

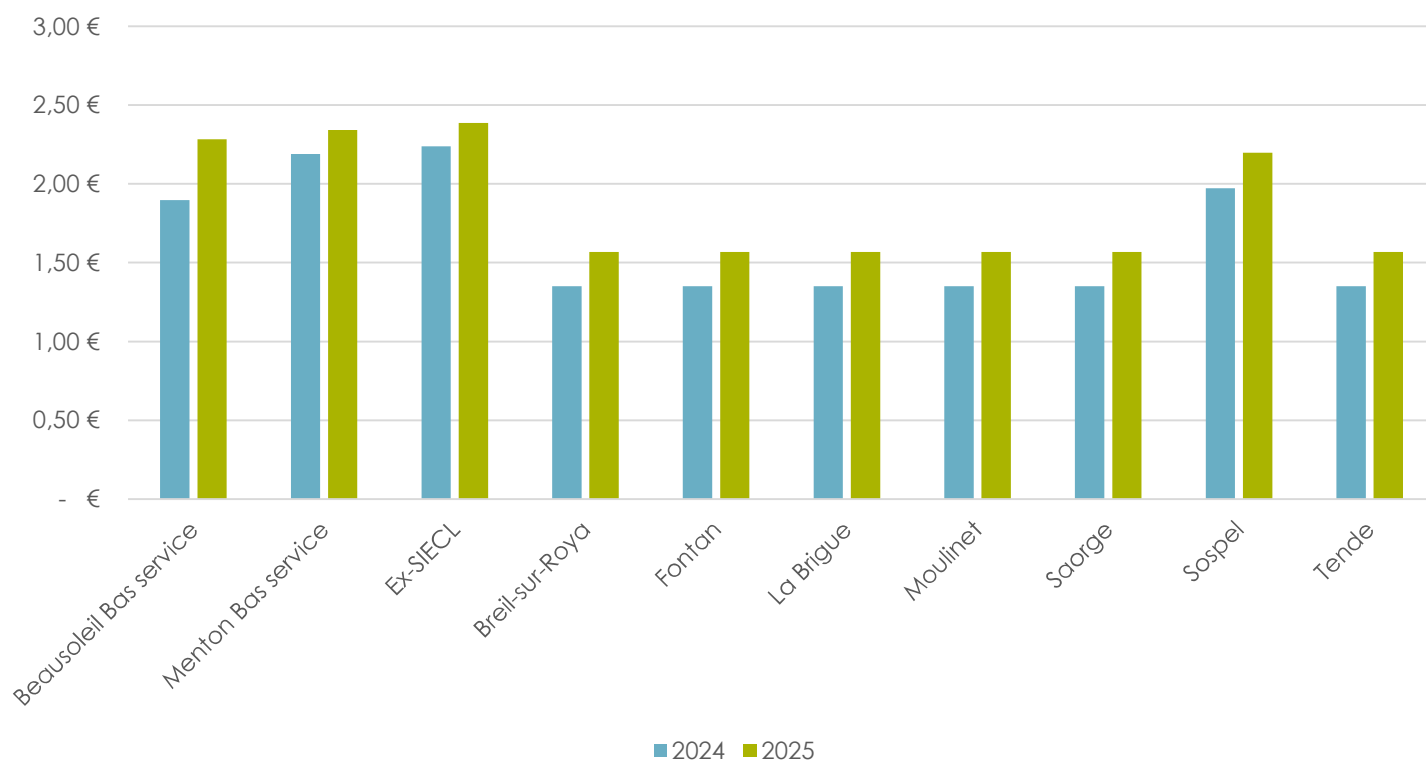
Les tarifs présentés ci-contre sont établis par commune, pour **une consommation de référence de 120 m³** au 1^{er} janvier 2024 et au 1^{er} janvier 2025.

Ces tarifs incluent la part fixe qui correspond à l'abonnement, la part variable en fonction de la consommation, et les redevances qui sont perçues avec la facture eau potable. Ils s'appliquent aux abonnés domestiques.

Le détail des tarifs par commune est présenté en Annexe.



Prix du m³ pour la facture 120m³ eau potable y compris taxes et redevances





LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Les finances du budget de la CARF s'analysent grâce à deux critères :

➡ L'équilibre du service

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Epargne brute 2024
11 020 084,72 €	5 270 612,17 €	5 749 472,55 €

Les recettes sont principalement composées de la redevance eau payée par les abonnés.

Les charges à caractère général représentent une part importante des dépenses réelles d'exploitation : fournitures énergie, locations mobilières, achats d'eau au niveau du secteur Littoral, redevances reversées à l'Agence de l'Eau, analyses, contrats de maintenance, achat du petit matériel...

Les charges de personnel représentent également une part importante mais maîtrisée.

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). Elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

L'épargne constitue un double indicateur :

⇒ Un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

⇒ Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

➡ le poids de la dette

Encours de dette au 31/12/2024	Durée d'extinction de la dette
2 602 042,00 €	35 ans

L'encours de dette au 31 décembre 2024 est de 2 602 042 €, soit **77,67 €/abonné**.

Dette Eau Potable

Dette en capital au 31/12/24 : **2 602 042 €**

Durée d'extinction de la dette : **35 ans**





COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE

16, rue Villarey – 06500 MENTON

Téléphone : 04 92 41 80 30

Télécopie : 04 92 41 80 40

Site Internet : <http://www.riviera-francaise.fr>



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Littoral – périmètre en DSP

BEAUSOLEIL bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		32,40
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	123,35	122,30
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	51,54	49,08
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	40,80	55,80
Facture 120m3 HT	€HT/an	215,69	259,58
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	227,55	273,86

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,90	2,28
-----------------------	----------------	-------------	-------------

MENTON bas service

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	153,52	152,96
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	60,17	59,96
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	35,40	53,40
Facture 120m3 HT	€HT/an	249,09	266,32
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	262,79	280,97

Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,19	2,34
-----------------------	----------------	-------------	-------------

ex SIECL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	32,40	32,40
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an	134,21	134,21
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an	49,08	49,08
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	39,00	55,80
Facture 120m3 HT	€HT/an	254,69	271,49
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	268,70	286,42

Prix TTC du m3	€TTC/m3	2,24	2,39
-----------------------	----------------	-------------	-------------



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

Secteur Roya-Bevera – périmètre en régie

BREIL-SUR-ROYA

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	153,60	178,39
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	162,05	188,20

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,35	1,57
-----------------------	----------------	-------------	-------------

FONTAN

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	153,60	178,39
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	162,05	188,20

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,35	1,57
-----------------------	----------------	-------------	-------------



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

LA BRIGUE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	153,60	178,39
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	162,05	188,20

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,35	1,57
-----------------------	----------------	-------------	-------------

MOULINET

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	90,00	90,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	30,00	30,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	153,60	178,39
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	162,05	188,20

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,35	1,57
-----------------------	----------------	-------------	-------------

SAORGE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	153,60	178,39
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	162,05	188,20

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,35	1,57
-----------------------	----------------	-------------	-------------



ANNEXES

DÉTAILS DES TARIFS PAR COMMUNE

SOSPEL

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	145,66	145,66
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an	45,00	46,00
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	224,26	250,05
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	236,59	263,80

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,97	2,20
-----------------------	----------------	-------------	-------------

TENDE

Eau potable - Facture 120 m3		01/01/2024	01/01/2025
Part variable Collectivité pour une consommation de 120m3	€HT/an	120,00	120,00
Part variable délégataire pour une consommation de 120m3	€HT/an		
Part fixe Collectivité	€HT/an		
Part fixe délégataire	€HT/an		
Part Redevances AE pour une consommation de 120m3	€HT/an	33,60	58,39
Facture 120m3 HT	€HT/an	153,60	178,39
Taux de TVA applicable à la facture 120m3	%	5,50%	5,50%
Facture 120m3 TTC	€TTC/an	162,05	188,20

Prix TTC du m3	€TTC/m3	1,35	1,57
-----------------------	----------------	-------------	-------------